

Pétrole et gaz du Canada—Loi

ne la paie-t-il pas? Nous pourrions organiser un système d'arbitrage par des tiers, fixer le montant de la valeur marchande et ensuite la payer. Même les pays du tiers monde—les pires, paraît-il, dans ce genre de chose—ne viennent pas exproprier les compagnies. Petro-Canada, notre propre compagnie pétrolière d'État, est en activité dans les eaux norvégienes. Je ne pense pas que nous serions très contents si la Norvège devait exproprier les installations de Petro-Canada là-bas. Nous sommes en activité en Extrême-Orient. Nous irons en Tanzanie. Ces pays-là n'exproprient pas nos avoirs, et c'est mon principe que nous n'avons aucune justification pour le faire.

Je ne suis pas convaincu non plus, sur le plan théorique, que Petro-Canada puisse jouer le rôle de société pétrolière et donner d'aussi bons résultats que les autres sociétés privées dont le conseil d'administration doit faire chaque année rapport aux actionnaires qui, eux, peuvent exiger des comptes des administrateurs, et de ce fait les inciter à produire des résultats. Je crois que nous ne trouverons pas ces conditions dans une société de la Couronne. Nous en avons des centaines dans le pays, et nous n'y trouvons pas cette même mesure de créativité, d'ambition et d'énergie qui pousse les sociétés privées à reculer toujours les frontières de la prospection.

Cela ne veut pas dire que les fonctionnaires pris individuellement ne soient pas de bons employés car au ministère des Postes on ne trouve que des gens corrects pris individuellement. On peut dire la même chose de la Commission des ports nationaux et ainsi de suite. Mais comme le système veut qu'une société de la Couronne rende des comptes à des hommes politiques, à un cabinet, on ne mesure pas ses résultats à l'efficacité dont elle fait preuve dans son secteur, mais on la juge d'après des critères politiques en fonction des répercussions que ses activités ont sur les élus. Peu importe que le cabinet soit libéral, conservateur ou néo-démocrate: l'efficacité d'une société devrait être évaluée d'après son bilan. L'économie de marché qui est née à la fin du XVIII^e siècle et s'est développée au cours du XIX^e siècle doit son essor à une très bonne raison; elle avait l'art d'éliminer les gens incompétents. C'est ce qui se produit, même en pays socialistes.

Le grand avantage de l'économie de marché, c'est celui-ci: lorsqu'une nouvelle idée, un nouveau produit, un processus innovateur fait son chemin, lorsque la technologie dont il s'inspire est adoptée, ceux qui lui sont inférieurs sont laissés pour compte; le processus du roulement est continu et donne d'excellents résultats. Dès l'instant où l'État intervient, le critère de l'efficacité économique ne joue plus; c'est celui de l'imputabilité à un ministre, le critère politique, qui le remplace; il faut dire que si j'étais ministre, moi non plus je ne voudrais pas que la compagnie échoue.

M. Waddell: Allez dire cela à Bill Davis et à sir John A. Macdonald.

M. Thacker: C'est absolument cela.

M. Waddell: Vous auriez renvoyé sir John de votre parti.

M. Thacker: Le député de Vancouver-Kingsway préférerait que le gouvernement gère tout.

M. Waddell: Je n'ai jamais dit cela.

M. Thacker: Il veut un peu de tout, alors.

M. Waddell: Je ressemble à sir John A. Macdonald, sur ce plan-là.

M. Thacker: Le député de Vancouver-Kingsway se compare à sir John A. Macdonald. C'est très intéressant; il devrait certainement siéger de ce côté-ci.

M. Fennell: Il fait plutôt marxiste à mon avis.

M. Rae: Après les discours que nous avons entendus cet après-midi, vous voulez rire!

M. Thacker: Tout ce que je veux dire, c'est que le Nouveau parti démocratique veut faire main basse sur les autres sociétés. Les néo-démocrates ne sont pas vraiment en faveur d'une économie mixte. Ils veulent prendre le contrôle d'Esso et de Shell. Ils ne veulent pas que la société de la Couronne ait de la concurrence. Je sais pourquoi. C'est parce que la société de la Couronne arrive toujours au second rang. L'exemple du CN et du CP est classique. Le Parlement actuel a dû radier pour le CN des déficits de l'ordre de centaines de millions de dollars pratiquement tous les deux ans afin de l'empêcher de sombrer. Nous n'avons pas eu à faire la même chose pour le CP.

M. Rae: Foutaises. Vous subventionnez le CP depuis cent ans.

M. Thacker: Le CP n'a reçu du Parlement aucun avantage autre que les déductions habituelles d'impôt sur le revenu, qui étaient exactement les mêmes...

M. Rae: Le CP a acheté pratiquement tout le pays pour 5c. en 1880.

M. Thacker: Le gouvernement n'impose pas à Petro-Canada de s'en tirer comme toutes les autres sociétés pétrolières. Pas du tout. Nous avons investi \$1.5 milliard dans Petro-Canada. Comme ses affaires n'allaient pas bien, nous lui avons accordé la préférence dans le choix des concessions dans l'ouest du Canada; elle pouvait choisir avant les sociétés étrangères et les autres compagnies canadiennes. Cela n'a pas suffi, et nous avons donc octroyé à Petro-Canada le droit de participer rétroactivement à condition qu'elle achète sa part de 25 p. 100. Même à cela, les affaires n'allaient pas bien, alors voici la cerise sur le gâteau, une saisie de 25 p. 100, un vol. Nous allons faire en sorte que cette société fonctionne, même s'il faut pour cela lui accorder la totalité des terres et détruire toutes les autres entreprises.

M. Waddell: Vous n'êtes que des marionnettes des sociétés Exxon et Mobil, des États-Unis.

M. Thacker: Il ne faut pas que le gouvernement paraisse échouer. Si le député de Vancouver-Kingsway faisait partie du gouvernement, ce serait vrai...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. La parole est au député de Lethbridge-Foothills.

M. Taylor: Vous avez touché la corde sensible, Blaine.

M. Stewart: Continuez dans la même veine, Blaine.

M. Cullen: Et voilà, c'était votre contribution au hansard.

M. Thacker: Voyons ce qui aurait pu arriver dans l'industrie pétrolière au cours des cinq dernières années. Nous savons que toutes les stations-service traditionnelles appartenant à de grandes sociétés pétrolières ont maintenant subi un énorme changement en se transformant en stations libre-service. De nombreux particuliers qui louaient les stations-service y ont perdu leur gagne-pain, mais on a quand même fait le changement. Si une société de la Couronne était propriétaire de toutes ces stations-service, comment pourrait-elle faire ce